



# ALSH L'îlot Loisirs

## Bulletin d'inscription

# Vacances d'HIVER 2024

Madame/Monsieur (NOM et prénom du responsable légal) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ...../...../...../...../..... Mobile : ...../...../...../...../.....

N° Allocataire CAF/MSA ou N° de sécurité sociale : .....

Quotient Familial : .....

SITE UNIQUE POUR L'ACCUEIL  
DE VOS ENFANTS PENDANT  
LES PETITES VACANCES :  
**AGRIS**

Autre(s) aide(s) (préciser) : .....

Nom :	Prénom :	Né(e) le :	Age :

**“CERTIFIE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET  
ACCEPTE LES MODALITÉS D’INSCRIPTION DE L’ALSH”.**

A....., le.....

Signature

Nombre de places limité, compléter et retourner le bulletin le plus rapidement.

- Pour que l'inscription soit prise en considération, le dossier de votre (vos) enfant(s) doit être complet. Renseignez-vous auprès de la direction de l'Accueil de Loisirs ou sur notre site internet.
- Pour que les différentes aides (Comité d'Entreprise, Conseil Départemental...) vous soient attribuées, les justificatifs doivent être donnés à l'inscription.

# TROUVAILLES ... ET ... RETROUVAILLES

APRÈS LES AU REVOIR DU DERNIER JOUR DES VACANCES D'AUTOMNE, PLACE À LA JOIE DES RETROUVAILLES ... SUITE AU SUCCÈS DU PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL AVEC LA MAPPA DE LA ROCHEFOUCAULD, DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS SOUS LA THÉMATIQUE DU CARNAVAL SONT PRÉVUS ENTRE LES ENFANTS ET LES HABITANTS.

CRÉONS ENSEMBLE, ENCORE PLUS DE SOUVENIRS ...



SI ON ENLÈVE LE "RE", IL RESTE **TROUVAILLES**, UN MOT PÉTILLANT AVEC UN CÔTÉ UN PEU MAGIQUE ... DU SUSPENS DANS LE PROGRAMME D'ANIMATION AVEC DES ACTIVITÉS SORTIES TOUT DROIT DES MALLES DU GRENIER DE L'ÎLOT LOISIRS.

ON LES DÉPOUSSIÈRE POUR DONNER LE RYTHME DES VACANCES.

## Inscription à la journée :

Semaines	Inscriptions				
	L	M	Me	J	V
Du 19 au 23 FÉVRIER					
Du 26 FÉVRIER au 1ER MARS					

### **Vendredi 1er mars, l'ALSH est délocalisé sur TAPONNAT**

(Transport annulé sur cette journée : déposer DIRECTEMENT les enfants entre 7h30-9h00 et les récupérer entre 17h00-18h30 à la salle des fêtes de Taponnat)

## Transport :

Votre enfant prendra-t-il le bus ?

OUI

NON

Matin

Soir



Sur quelle commune ?

**CHAZELLES** (place de l'école) :  
8h10 - 17h50

**PRANZAC** (place de la Mairie) :  
8h20 - 17h40

Circuit de ramassage assuré en minibus par l'ALSH. Capacités limitées à 6 places + 2 places devant pour des enfants de + 10 ans.

**Le 01/03/24 : en raison de l'accueil délocalisé, le ramassage Matin et Soir est annulé !**

Le respect des horaires est impératif. La présence des parents est indispensable au retour du bus (dans le cas contraire, l'enfant sera ramené à l'Accueil de Loisirs - AGRIS).

**Programme d'animation et temps forts seront consultables sur le site internet :**

<https://www.rochefoucauld-perigord.fr> (espace-parents/les-acueils-de-loisirs/alsh-ilot-loisirs/les-vacances)



- Toute annulation devra être signalée 5 jours ouvrés avant la journée concernée. Passé ce délai, les jours indiqués sur le bulletin seront considérés comme dus et donc facturés.

- En cas de maladie, prévenir dans les plus brefs délais et au plus tard le jour de fréquentation. La journée sera alors décomptée mais le prix du repas (3,00€) restera à la charge de la famille dans une limite de 5 absences. Dans le cas où la famille ne préviendrait pas le jour même de l'absence pour maladie, les jours indiqués sur le bulletin seront considérés comme dus et donc facturés au plein tarif.